

Changement climatique et grandes cultures : réduction et séquestration des gaz à effet de serre

vendredi 10 juin 2022 • 9h30 - 12h00

ORECA EST PILOTÉ PAR

COORDONNÉ PAR ALTERRE EN PARTENARIAT
AVEC ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ORECA S'APPUIE SUR LA
PLATEFORME OPTEER

AVEC LE PARTENARIAT
SCIENTIFIQUE DE

Le label bas carbone

Le label bas carbone : un outil pour quantifier de manière fiable et transparente - zoom sur la méthode grandes cultures

Thibaud Perrussel, DREAL BFC

Hélène Lagrange, Arvalis



Le label bas carbone

Principes généraux

Thibaud Perrussel, DREAL BFC

**LABEL BAS
CARBONE**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



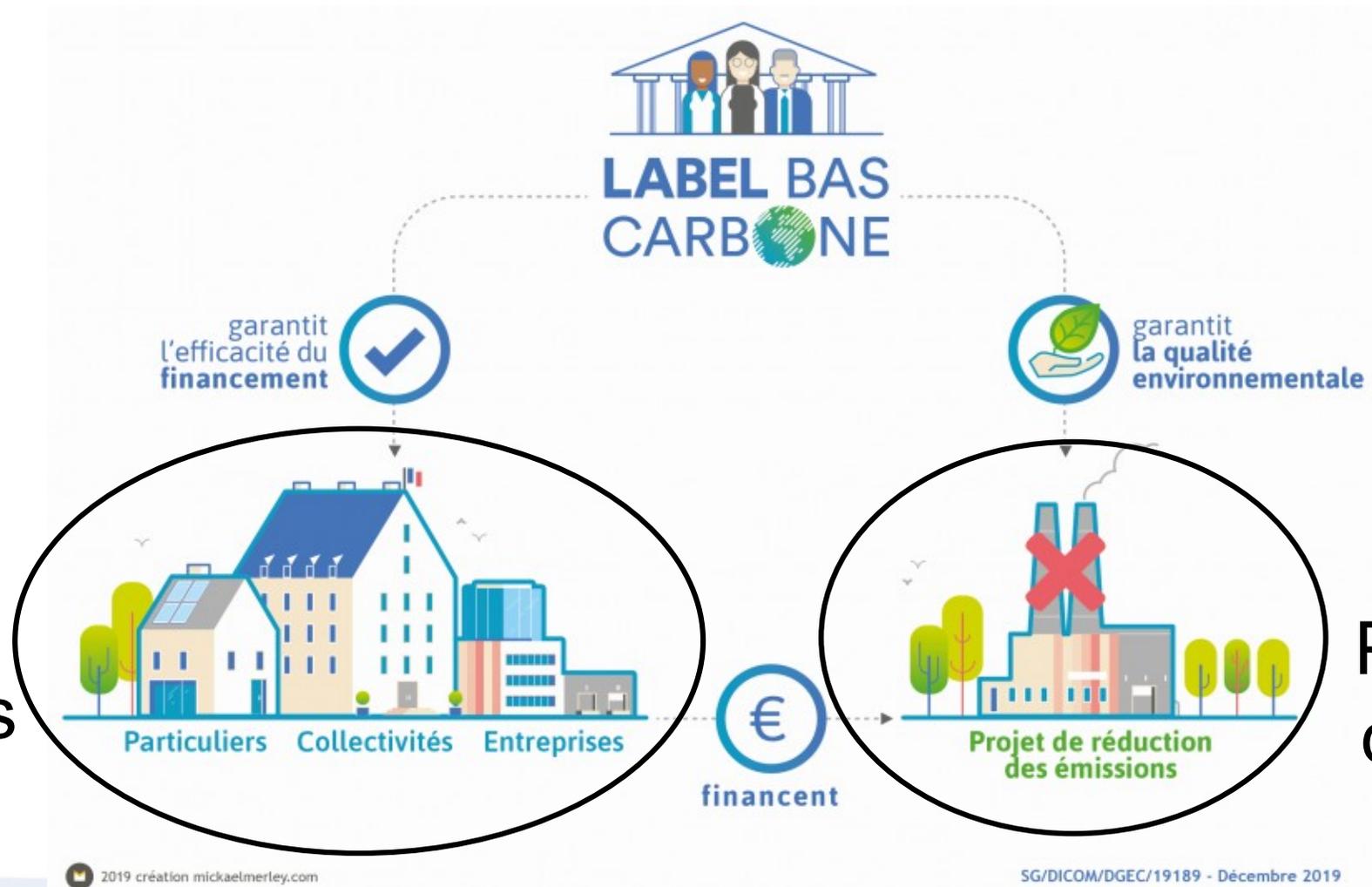
Le label bas carbone

Qu'est-ce que le label bas carbone ?

- Un outil permettant de labelliser des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone
- qui permet de quantifier ces GES en TeqCO₂ de manière précise grâce à des méthodes approuvées par le ministère
- Objectif : faciliter l'émergence de projet en mettant en relation des porteurs de projet avec des financeurs



Le label bas carbone

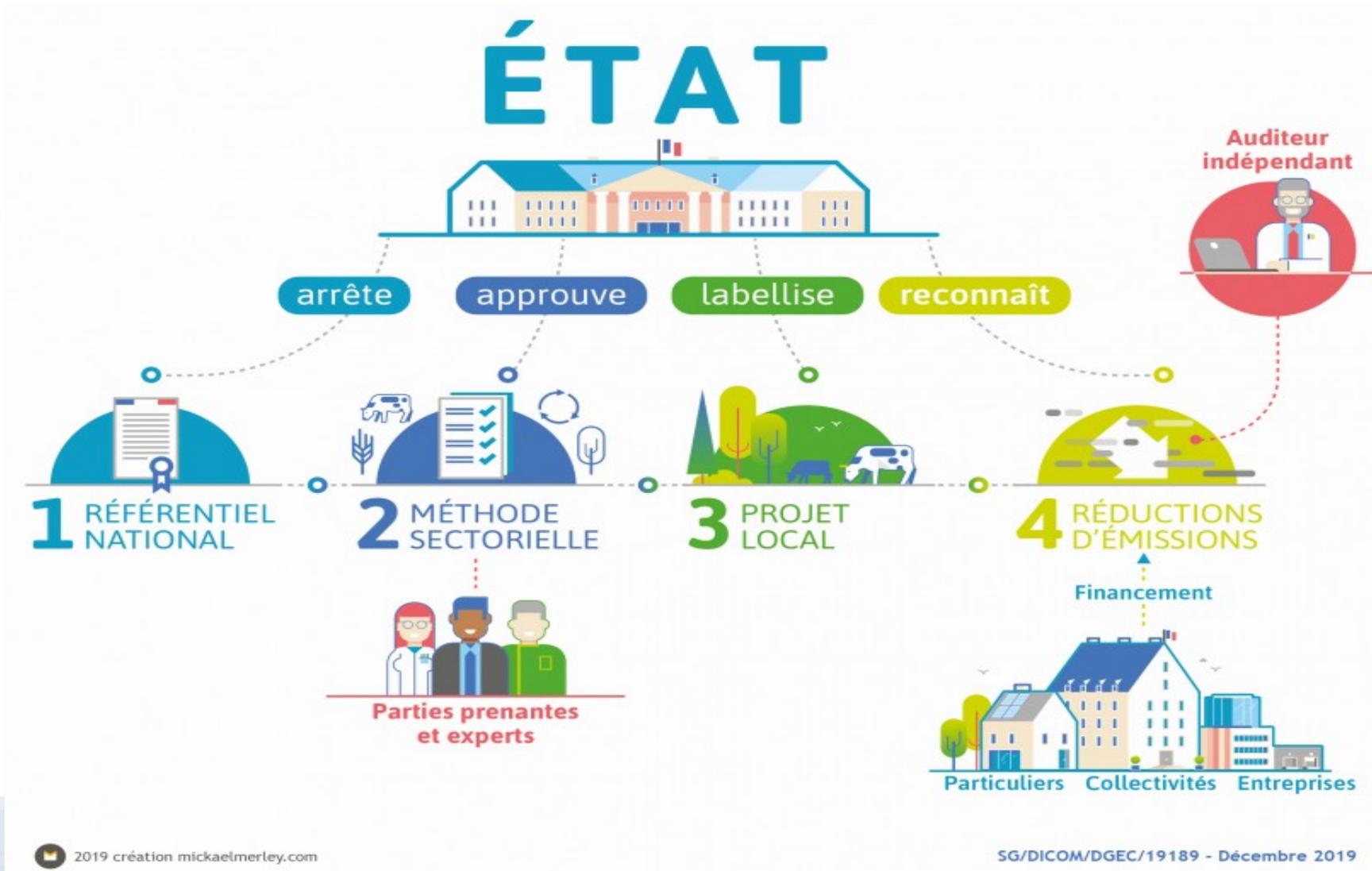


Le label bas carbone

Qu'est ce qu'une méthode ?

- Document qui détail une pratique ou un ensemble de pratiques permettant de réduire les émissions de GES ou d'améliorer la séquestration du carbone
 - Proposée par des acteurs des filières, territoires : instituts techniques, entreprises, associations, collectivités... Tout le monde peut proposer une méthode.
 - Évaluée par un groupe d'expert mandaté par le MTE et validée in fine par le MTE
- Document méthodologique qui définit les modalités de labellisation (règles de calcul des réductions d'émissions, critères de qualité etc...), et auquel doit se conformer le projet
 - Les méthodes sont ensuite rendues publiques et utilisables par tous

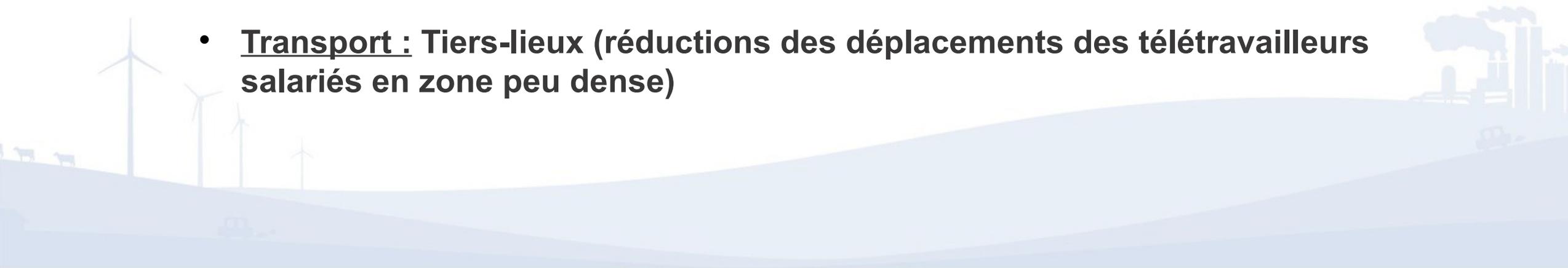
Le label bas carbone



Le label bas carbone

Les méthodes Approuvées

- **Forêt : Boisement, Reconstitution de peuplement forestiers dégradés, Balivage**
- **Agriculture : Carbon Agri (polyculture-élevage), Haies, plantation de vergers, Gestion des intrants, écométhane (alimentation des bovins laitiers), Grandes Cultures**
- **Bâtiment : Rénovation de bâtiments avec utilisation de matériaux issu notamment du réemploi**
- **Transport : Tiers-lieux (réductions des déplacements des télétravailleurs salariés en zone peu dense)**



Le label bas carbone

Pour aller plus loin ...

<https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>

Merci de votre attention

